

Rapport mondial sur la réglementation de l'IA

Une comparaison traçable jusqu'aux sources des instruments contraignants sur l'IA, des calendriers de mise en œuvre et des acteurs concernés dans différentes juridictions.

Publié le: 9 août 2026 · Date des éléments probants: 9 août 2026

Éditeur: AI Governance World LLC · aigovernanceworld.com

Résumé exécutif

Le corpus de lancement documente des instruments contraignants et adoptés sur l'IA dans des juridictions supranationales, nationales et infranationales à partir de sources juridiques et gouvernementales officielles. Il comprend une réglementation horizontale fondée sur les risques, une loi-cadre nationale sur l'IA, des règles relatives à l'IA générative destinée au public, des obligations de transparence pour les modèles de pointe et un cadre conventionnel international.

Le rapport ne traite pas chaque annonce politique comme une loi. Le type d'instrument, le statut juridique, la date d'adoption, la date d'entrée en vigueur, l'échéance de conformité, les acteurs concernés et les mécanismes d'exécution sont enregistrés séparément. Les volumes des graphiques proviennent des dossiers vérifiés du corpus actif et ne prétendent pas couvrir exhaustivement la législation mondiale.

Méthodologie

Les dossiers juridiques proviennent de bases officielles de législation, d'organisations conventionnelles et de publications gouvernementales. Le texte juridique de niveau 1 prévaut lorsqu'un résumé contredit un commentaire. Chaque dossier doit conserver, lorsqu'il existe, un identifiant officiel, ainsi que la juridiction, le type d'instrument, le statut, un résumé des exigences, la date de la source et le statut de vérification. Les instruments proposés, adoptés, en vigueur, suspendus, abrogés et remplacés restent distincts. Les modifications ultérieures mettent à jour la chronologie de mise en œuvre actuelle, tandis que les versions antérieures des sources restent archivées. La comparaison entre juridictions est descriptive : le nombre d'instruments ne mesure ni la qualité réglementaire, ni la force de l'exécution, ni la performance dans l'Index.

Instruments réglementaires et forme juridique

La comparaison distingue les lois, règlements, politiques, instruments exécutifs, codes de pratique et cadres conventionnels au lieu de traiter chaque annonce politique comme une règle contraignante. Les désignations suivent la source officielle et ne sont normalisées que pour permettre le filtrage.

Un traité ouvert à la signature est enregistré comme adopté au niveau international. Le dossier ne déduit ni ratification, ni mise en œuvre nationale, ni effet direct dans une juridiction particulière si ces faits ne disposent pas de leurs propres preuves officielles.

Échéances de conformité et événements de l'Observatoire

Les échéances sont rattachées à l'instrument et à la source officielle qui les établit. Les événements achevés et les échéances à venir sont présentés séparément dans l'Observatoire. Le graphique du rapport ne compte que les dossiers chronologiques vérifiés et ne déduit aucune date absente de la source juridique.

Les organisations doivent confirmer l'applicabilité dans le texte faisant foi, car des règles échelonnées peuvent s'appliquer à des dates différentes selon l'acteur, la catégorie de système ou l'obligation. Les résumés du rapport sont des informations de recherche, et non des conseils juridiques.

Champ d'application et acteurs concernés

Les obligations des fournisseurs, déployeurs, importateurs, distributeurs, fabricants de produits et acteurs sectoriels sont représentées séparément lorsque les textes officiels établissent ces distinctions. Le champ territorial, la catégorie de système et les définitions de seuil restent des attributs de l'instrument concerné

plutôt que des étiquettes universelles de la plateforme.

Une même organisation peut exercer des rôles différents selon les produits ou juridictions. Les relations entre entités rendent compte de ces distinctions sans transformer un profil d'entreprise en décision d'applicabilité.

Statut juridique et validité temporelle

Le statut dépend du temps. L'adoption, la publication, l'entrée en vigueur et les échéances d'application peuvent intervenir à des dates différentes. Le statut actuel est donc conservé avec les événements datés de la chronologie, à partir desquels le lecteur peut reconstituer la séquence de mise en œuvre.

Lorsqu'une modification change une échéance, le dossier actuel reflète la modification vérifiée et conserve la version antérieure de la source à des fins de provenance. Une date de conformité future ne transforme pas en proposition un instrument par ailleurs en vigueur.

Preuves de supervision et d'exécution

Le corpus enregistre l'autorité nommée par la source officielle, le résumé disponible des mesures d'exécution et tout cadre de sanctions vérifié. Un pouvoir prévu par la loi prouve l'existence d'une compétence juridique ; il ne prouve pas que ce pouvoir a été exercé. Les mesures d'exécution et les incidents sont représentés par des dossiers distincts et reliés aux entités et sources concernées.

Limites de la comparaison entre juridictions

Le nombre d'instruments indique la composition du corpus de lancement vérifié, et non la maturité réglementaire. Une loi exhaustive et plusieurs règles étroites ne peuvent être comparées sur la seule base du volume. L'Index utilise des preuves au niveau des indicateurs et une méthodologie distincte, au lieu de convertir le nombre d'instruments juridiques en score national.

Le rapport exclut les affirmations médiatiques non vérifiées, les textes consolidés non officiels et les dates de mise en œuvre déduites. La couverture ne s'étend que lorsque des sources admissibles ont réussi l'examen.

Graphiques et données

Instruments vérifiés par statut juridique

Les valeurs de statut actuelles proviennent de dossiers réglementaires vérifiés.

Adoptés: 1

En vigueur: 4

Instruments réglementaires vérifiés regroupés selon leur statut juridique actuel.

Instruments vérifiés par forme juridique

Les types d'instruments préservent la forme de la source officielle faisant foi.

Loi: 3

Règlement: 2

Instruments réglementaires vérifiés regroupés selon leur forme juridique.

Juridictions et événements de mise en œuvre

Les volumes chronologiques comprennent uniquement les dossiers publiés et vérifiés de l'Observatoire.

Instruments vérifiés: 5

Juridictions représentées: 5

Événements réglementaires achevés: 6

Échéances à venir: 2

5 instruments vérifiés couvrent 5 juridictions, avec 6 événements réglementaires achevés et 2 échéances à venir.

Références

1. Règlement (UE) 2024/1689 — Règlement sur l'intelligence artificielle. Source: Union européenne. 12 juil. 2024. Titre original de la source: Regulation (EU) 2024/1689 — Artificial Intelligence Act. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L_202401689
2. L'omnibus sur l'IA entre en vigueur. Source: Commission européenne. 27 juil. 2026. Titre original de la source: AI Omnibus enters into force. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/ai-omnibus-enters-force>
3. Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Source: Conseil de l'Europe. 5 sept. 2024. Titre original de la source: Framework Convention on Artificial Intelligence and Human Rights, Democracy and the Rule of Law. <https://www.coe.int/en/web/artificial-intelligence/the-framework-convention-on-artificial-intelligence>
4. La loi-cadre sur l'IA entre en vigueur. Source: Ministère des Sciences et des TIC de la République de Corée. 22 janv. 2026. Titre original de la source: The AI Basic Act Comes into Force. <https://www.msit.go.kr/eng/bbs/view.do?bbsSeqNo=42&mId=4&mPid=2&nttSeqNo=1214&sCode=eng>
5. SB-53 — Modèles d'intelligence artificielle : grands développeurs. Source: Information législative de Californie. 29 sept. 2025. Titre original de la source: SB-53 Artificial intelligence models: large developers. https://leginfo.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill_id=202520260SB53
6. Mesures provisoires pour la gestion des services d'intelligence artificielle générative. Source: Administration du cyberspace de Chine. 13 juil. 2023. Titre original de la source: Interim Measures for the Management of Generative Artificial Intelligence Services. https://www.cac.gov.cn/2023-07/13/c_1690898327029107.htm